

Les monstres composites, dont une partie est humaine et l'autre animale, ont marqué l'esprit de l'homme, car la naissance de tels êtres ne pouvait résulter que de l'accouplement d'un homme ou d'une femme avec un animal. Certains témoignages historiques relatent ces relations contre nature, pratiquées lors de rites sataniques. Pendant son voyage en Égypte, Hérodote fut témoin du culte du bélier d'Osi-
ris : des femmes s'enfermaient avec un bouc pour y accomplir le «rite générateur».

La condamnation de l'acte de bestialité

Ces pratiques, répandues dans diverses régions de l'Égypte, ressemblent à celles d'autres civilisations : ainsi les dionysies chez les Grecs et les bacchanales chez les Latins. De tels actes rendaient crédible la procréation d'êtres composites. Les satyres de la mythologie grecque et les faunes des Romains sont des hommes-boucs issus de l'imaginaire inspiré par ces pratiques sacrées qui dégénéraient en rites orgiaques.

Les Israélites s'inquiétaient de ces accouplements : aussi Moïse édictait-il des commandements visant les actes de bestialité : «Tu n'auras commerce avec aucun animal pour te souiller avec lui. Une femme ne se prostituera point à un animal ; c'est une abomination» (Lévitique, 18(23)). L'acte de bestialité était puni par la mort : «Si un homme a commerce avec un animal, il sera puni de mort ; et vous tuerez l'animal lui-même. Si une femme s'approche de quelque animal pour se prostituer à lui, tu feras périr la femme ainsi que l'animal» (Lévitique, 20 (15-16)).

Au cours des siècles, les auteurs coupables de telles pratiques échappèrent souvent à la peine capitale et les produits monstrueux en résultant témoignaient de l'ire de Dieu. Cela explique pourquoi, sur le croisillon Sud de la cathédrale d'Auxerre, qui date du XIV^e siècle, une sculpture représente une jeune fille enlaçant un bouc, symbole de la luxure. Boaistuau est en accord avec cette tradition qui explique la naissance d'un enfant-chien ou d'un chevreau à tête humaine parce qu'un pasteur «a exercé avec l'une de ses chèvres son désir brutal».

Le monstre de Ravenne, un autre exemple de la colère divine, est détaillé dans l'édition de 1512 de la *Chro-*



3. LE MONSTRE DE CRACOVIE est né vers 1540 en Pologne ; il ne survécut que quatre heures à sa naissance, mais fut décrit par de nombreux auteurs.

nique d'Eusèbe de Césarée. Évoquant ce monstre, Boaistuau craignait de ne pas être cru ; on pouvait douter de l'existence d'une créature si brutale et «si éloignée de toute humanité». Des monstres plus terribles encore ayant été précédemment décrits, pourquoi ne pas croire à la réalité du monstre de Ravenne, d'autant que des témoins avaient déclaré l'avoir rencontré ? Ce monstre serait né en 1512, à Ravenne, en Italie, au temps du pape Jules II.

Symbolique puisqu'elle coïncidait avec la bataille de Ravenne, le 11 avril 1512, où les Français affrontèrent les Espagnols et les troupes pontificales, cette naissance l'est aussi par ses composants : une corne qui représente l'orgueil et l'ambition ; les ailes, la légèreté et l'inconstance ; l'absence de bras, le refus de participer aux bonnes œuvres ; le pied d'oiseau de proie, «rapine, usure et avarice» ; l'œil situé sur le genou, l'«affection des choses terrestres» ; les deux sexes, la sodomie, l'orgueil, l'ambition, l'inconstance, l'avarice, etc.

Le monstre de Ravenne concentrait «tous les péchés qui régnaient de ce temps en Italie» et dont la guerre fut le châtiment puisque les Français sortirent vainqueurs de la bataille. Les Italiens n'avaient pas tenu compte du signe «Y», placé au-dessus de la poitrine du monstre, signifiant un désir de vertu, ni de la croix située au-dessous, les exhortant à se convertir à Jésus-Christ, seul moyen de retrou-



4. LE MONSTRE DE RAVENNE serait né en 1512 en Italie. Selon Boaistuau, «Il concentrait tous les péchés qui régnaient de ce temps en Italie».

ver la paix et de «modérer l'ire du seigneur, qui était enflammée contre leurs péchés».

Dans les récits tératologiques d'alors, Dieu est omniprésent, et les références à la Bible ne sont pas omises. La génération a été voulue par Dieu pour permettre aux espèces de se perpétuer – les espèces animales ou l'homme lui-même –, car les productions divines ne sont pas immortelles. La génération se faisant par accouplement, toute déviation dans la pratique de cet acte sera punie par Dieu.

À côté des monstres fabuleux qui alimentent les histoires de Boaistuau, des monstres réels et identifiables existent. Ils correspondent, dans la majorité des cas, aux monstres viables, ce qui permettait aux dessinateurs et aux graveurs de les représenter d'après nature, et non d'après des témoignages indirects, éloignés de la réalité. C'est le cas des monstres doubles (les siamois), dérodymes, hétéradelphes, céphalopages frontaux, etc., et des monstres simples, cœlosomiens, etc. Les dérodymes sont des monstres à deux têtes ; les hétéradelphes sont constitués d'un sujet normal et d'un sujet parasite, beaucoup plus petit, qui peut être complet ou sans tête ; les céphalopages sont des monstres doubles dont les deux composants sont attachés par la tête ; les cœlosomiens ont les viscères extérieurs, parce que la paroi ventrale ne s'est pas fermée durant l'embryogenèse.